Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 022-212200547-20260702-DEL11_02072026-DE

ERQUY
L'air qu'il vous faut !

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
SÉANCE DU JEUDI 02 JUILLET 2026

L'An Deux Mil Vingt Six, le jeudi 02 juillet à 20 heures, le Conseil Municipal légalement convoqué par expédition du 25 juin 2026 s'est réuni en séance ordinaire en mairie d'ERQUY sous la Présidence de Monsieur Sylvain RENAUT, Maire d'Erquy. Monsieur Olivier LE GALL, Conseiller municipal, a été désigné Secrétaire de Séance.

DELIBERATION N°	COMPTE RENDU DE LA DÉLÉGATION DU CONSEIL AU MAIRE (ARTICLE L2122-22)
11	

ÉLUS	27
PRÉSENTS MAXI	25
MANDANTS	01
ABSENTS	01
APTES A VOTER	26

CONVOCATION	25-06-2026
RÉUNION	02-07-2026
AFFICHAGE	03-07-2026
TRANSMISSION	06-07-2026

	RECENSEMENT DES CONSEILLERS		Présents	Absents	Mandants	PROCURATIONS
	NOMS ET PRÉNOMS	TITRES				MANDATAIRES
	RENAUT Sylvain	Maire	X			
	PESLIER Michel	1er Adjoint	X			
	CHALVET Maryvonne	2è Adjointe	X			
	LE GALL Olivier	3è Adjoint	X			
	LE DOUARIN France	4è Adjointe	X			
	PIERRE Fréderic	5è Adjoint	X			
	BELLETTRE Michel	Conseiller	X			
	LECORGUILLE Gilles	Conseiller	X			
	FRARE Pascale	Conseillère	X			
	DETREZ Nicole	Conseillère	X			
	HUGUET Nathalie	Conseillère	X			
	NOUET Soizic	Conseillère			X	Sylvain RENAUT
	METAYER Christophe	Conseiller	X			
	LEBOUCHER Françoise	Conseillère	X			
	LE MOUNIER Valérie	Conseillère	X			
	HOUZE Laurent	Conseiller	X			
	TALBOURDET Gwenaelle	Conseillère		X		
	L'HOTELLIER Céline	Conseillère	X			
	COCHERY Sandrine	Conseillère	X			
	BRECHARD Benoit	Conseiller	X			
	ANDRE Ludovic	Conseiller	X			
	COLLONG Alexandre	Conseiller	X			
	CONAN Alain	Conseiller	X			
	GUYOMAR Muriel	Conseillère	X			
	PASCO Mickaël	Conseiller	X			
	GERRETSEN Marc	Conseiller	X			
	LE GUEN Cédric	Conseiller	X			
A	DÉCOMPTE DES PRÉSENTS : QUESTIONS		25	01	01	

Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 022-212200547-20260702-DEL11_02072026-DE

11 - Compte-rendu de la délégation du Conseil au Maire (Article L.2122-22)

Monsieur Le Maire rappelle à l'assemblée la délégation de pouvoirs dont il dispose au titre des délibérations du 02 avril 2026, en application de l'article L.2122-22 du CGCT.

Cette délégation de pouvoirs étant assortie d'une obligation de rapport au Conseil, M. Le Maire informe l'Assemblée des décisions qu'il a prises depuis le dernier conseil municipal.

- 2026-08 : Attribution de marché – remplacement de la pompe à chaleur du Blé en herbe
- 2026-09 : Création d'un tarif journée marché du lundi durant l'été
- 2026-10 : Renouvellement d'une concession cimetière N°2371
- 2026-11 : Renouvellement d'une concession cimetière N°1735-1736
- 2026-12 : Vente concession funéraire N°3098
- 2026-13 : Vente concession funéraire N°3099
- 2026-14 : Autorisation de signature d'un contrat d'avance majorée avec le Centre National du Cinéma

Le conseil municipal prend acte.

ERQUY, le jeudi 02 juillet 2026

Le secrétaire de séance

Olivier LE GALL

Le Maire,

Sylvain RENAUT

MAIRIE D'ERQUY
COTES D'ARMOR